

Rectorat

Division
Des personnels de
l'enseignement
secondaire
(DPES)

DPES5 2007

0042

Dossier suivi par
Bureau du mouvement
Téléphone
02 62 48 11 35
Fax
02 62 48 11 11
Mél
mvt2007@ac-reunion.fr

Site internet
www.ac-reunion.fr

24, avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex 9
Ile de La Réunion

Le recteur

A

Monsieur le Président de l'Université
Monsieur Le Directeur de l'IUFM
Mesdames, Messieurs,
les Chefs d'établissements du second degré
les Directeurs de CIO,
Les Chefs de service

Saint-Denis, le 28 février 2007

Objet : Mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré et des personnels d'éducation et d'orientation – Phase intra-académique 2007

Priorités médicales – Travailleurs handicapés

Références : BO spécial n°8 du 16/11/2006 « Mutation 2007 »

Note de service n°2006-173 du 08/11/2006

Priorités médicales

Dans le cadre du mouvement intra-académique 2007, les agents, pouvant faire état de raisons médicales graves, sont invités d'ores et déjà à se rapprocher du Docteur Frédéric LEBOT Médecin Conseiller Technique du Recteur (immeuble Futura – 190, rue des Deux Canons 97490 Sainte Clotilde ☎ 02 62 48 13 01) afin de prendre un rendez-vous avant le **11 avril 2007**.

Leur dossier devra comprendre :

- Annexe 1 en pièce jointe « demande de priorité médicale »,
- Pièces justificatives délivrées par votre médecin transmises sous pli cacheté.

Je vous rappelle que la procédure d'examen des cas médicaux concerne les personnels titulaires. S'agissant des personnels stagiaires, elle ne peut s'appliquer qu'à ceux dont le conjoint ou un enfant à charge nécessite des soins continus en service hospitalier spécialisé. La situation des ascendants et des fratries n'est pas prise en compte.

Travailleurs handicapés

Les personnels concernés (titulaires et stagiaires) doivent adresser au Médecin Conseiller du Recteur pour le **11 avril 2007**, au plus tard :

- Annexe 2 en pièce jointe « travailleurs handicapés »
- Pièces justificatives attestant de la qualité de travailleur handicapé délivrée par la COTOREP (taux minimum 80 %)

Je vous prie de bien vouloir informer tous les personnels concernés de votre établissement de ces dispositions.

Pour le Recteur et par délégation,
le Secrétaire Général


Eugène KRANTZ



**A retourner pour le 11 AVRIL 2007
au Médecin Conseiller Technique du Recteur, Dr LEBOT**
Immeuble Futura – 190, rue des Deux Canons – 97490 Sainte-Clotilde ☎ : 02 62 48 13 01

S I T U A T I O N P E R S O N N E L L E

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : Commune :

Adresse :

Code Postal : Commune de résidence : ☎ :

S I T U A T I O N A D M I N I S T R A T I V E

Corps ou Grade : Discipline :

Etablissement d'affectation au 01/09/2006 : :

Affectation au 01/09/2006 :

- Titulaire d'un poste en établissement
- Titulaire exerçant des fonctions de remplacement
- Stagiaire
- Autre situation, précisez.....

R A I S O N M E D I C A L E O U S O C I A L E

La raison médicale invoquée concerne :

l'intéressé (e) son enfant son conjoint autre

Vœux de l'intéressé(e) justifiés par la priorité médicale (joindre les pièces justificatives de votre situation)	Observations du Médecin Conseiller Technique (indication des priorités)
Signature	<p><u>Avis non prioritaire:</u> <input type="checkbox"/></p> <p><u>Avis prioritaire :</u> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><i>(une à trois case(s) selon le niveau de priorités)</i></p> <p align="right">Médecin Conseiller Technique du Recteur</p>

A V I S D U R E C T E U R

Fait à Saint-Denis, le Signature :



**MOUVEMENT INTRA - ACADEMIQUE
TRAVAILLEURS HANDICAPES
ANNEE 2007**

**A retourner pour le 11 AVRIL 2007
au Médecin Conseiller Technique du Recteur, Dr LEBOT**

Immeuble Futura – 190, rue des Deux Canons – 97490 Sainte-Clotilde ☎ : 02 62 48 13 01

S I T U A T I O N P E R S O N N E L L E

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : Commune :

Adresse :

Code Postal : Commune de résidence : ☎ :

S I T U A T I O N A D M I N I S T R A T I V E

Corps ou Grade : Discipline :

Etablissement d'affectation au 01/09/2006 : :

Affectation au 01/09/2006 :

- Titulaire d'un poste en établissement
- Titulaire exerçant des fonctions de remplacement
- Stagiaire
- Autre situation, précisez.....

Vœux de l'intéressé(e) (joindre les pièces justificatives de votre situation)	Observations du Médecin Conseiller Technique (indication des priorités)
<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>	<p>Avis non prioritaire: <input type="checkbox"/></p> <p>Avis prioritaire : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>(une à trois case(s) selon le niveau de priorités)</i></p> <p style="text-align: center;">Médecin Conseiller Technique du Recteur</p>

A V I S D U R E C T E U R

Fait à Saint-Denis, le

Signature :